

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 30 JUIN 2021 – 15H

---

## Compte-rendu

Étaient présent.e.s :

Mesdames

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Frédérique DUPERRET
- Maila DOUKOURÉ
- Élise MIGNOT
- Olivia REGGIANI

Messieurs

- Martin BIDO
- Paul-Marie CLARET
- Sylvain CLOCHARD
- Stéphane LIBS
- Pascal ROBIN
- Boris THOMAS

Étaient excusé.e.s :

- Jeremy BRETA pouvoir à Paul-Marie CLARET
- Eva BRUCATO pouvoir à Martin BIDO
- Caroline TRONQUOY pouvoir à Christine BEAUCHEMIN-FLOT

Y assistaient :

Béatrice BOURSIER  
Etienne L'HELGOUAC'H  
Romane PERISSÉ

14 administrateur.rice.s sur 14 présent.e.s ou représenté.e.s.

### 1. Validation du compte-rendu du CA du 26 mai 2021

Le compte rendu du CA du 26 mai n'étant pas encore finalisé, son approbation est reportée au prochain CA.

## 2. Présentation bureau

Deux nouveaux collaborateurs ont rejoint le SCARE et sont présentés : Etienne L'Helgouac'h, en qualité de Chargé de Missions et Romane Périssé en qualité de stagiaire.

## 3. CDAC / CNAC

### 3.1 Rachat et projet d'extension du cinéma *Les 4 Perray*, à Saint-Geneviève-des-Bois.

Le cinéma des *4 Perray* de Sainte-Geneviève-des-Bois a été racheté par Charles Vintrou (président du Groupe des exploitants et des cinémas indépendants - Geci). Suite à ce rachat, un projet d'extension à 7 salles du cinéma est prévu (contre 4 actuellement). Ce cinéma se situe dans un territoire où se trouvent plusieurs salles adhérentes du SCARE, dont la première impactée est l'EMC de Saint-Michel-Sur-Orge (représenté par Sonia Brun en qualité de responsable cinéma).

Un recours en CDAC a été déposé par le GNCR et le cinéma François Truffaut, le but étant de faire valider par une instance, un engagement de programmation de la part de GECl envers les différentes salles du territoire

L'EMC de Saint-Michel-sur-Orge a considéré que l'engagement proposé par Charles Vintrou n'était pas satisfaisant, elle a donc fait une contre-proposition :

- Exclusivité sur deux semaines à Saint-Michel-sur-Orge pour les films à moins de 175 copies.
- Possibilité de programmer une 20aine de films annuellement à plus de 175 copies (car, jusqu'ici, elle était seule dans la zone à le faire)

Charles Vintrou ne souhaite pas se couper des films à plus de 175 copies. L'EMC porte alors ses recommandations sur une fourchette entre 175 et 500 copies, comme suit :

- Possibilité de programmer une 20aine de films entre 175 et 500 copies annuellement, pour l'EMC de Saint-Michel-Sur-Orge.

Suite à notre réflexion, et en tant que médiateur, nous préconisons

- **Exclusivité sur deux semaines à Saint-Michel-sur-Orge pour les films à moins de 175 copies.**
- **Possibilité de programmer une 20aine de films entre 175 et 400 copies annuellement, pour l'EMC de Saint-Michel-Sur-Orge.**

Par ailleurs, Il a été décidé que nous ne nous inscrivons pas dans un recours en CNAC en parallèle du recours qu'a déposé Jérôme Bordier et le GNCR, ce dernier étant suffisant.

### 3.2 Territoire de Caen et de sa banlieue

Il y a deux cinémas A&E sur ce territoire : le Café des images à Hérouville Saint-Clair (3 écrans) et le Cinéma Lux à Caen (3 écrans), distants de 5 km. Sur le même territoire, un Pathé à Caen (10 écrans) et un UGC à Mondeville (12 écrans) sont présents. Le Café des images et le Lux ont été en conflit pendant près de 40 ans. Depuis quelques années, la situation de concurrence, exacerbée avec les circuits, avait poussé les 2 établissements Art & Essai à se rapprocher et à envisager une démarche coopérative. Fin 2019, le GAP, groupement de programmation commun, a même été créé.

En février 2020, le maire de Caen, qui est aussi Président de la Communauté urbaine Caen la Mer, annonce lors de sa campagne électorale que le mono-écran prévu dans le projet de centre commercial de centre-ville, sera programmé par Le Lux de Caen. Le Lux de Caen réaffirme dans un premier temps et publiquement que rien ne pourra être envisagé sans une coopération avec le Café des images d'Hérouville-Saint-Clair.

La CU Caen la Mer est le principal financeur public des 2 équipements cinématographiques.

Début 2021, informé que le projet avance entre le maire de Caen et le Lux, le Café des images alerte sur les déséquilibres possibles afin d'imaginer une solution coopérative pour éviter les risques d'une distorsion de marché.

Cependant, le dernier projet présenté oralement le 12 mai 2021 est différent :

- 1 partie du centre commercial de la Place de la République devrait être inaugurée en 2024
- la Ville de Caen achèterait les murs pour les mettre à disposition du Lux
- l'établissement serait composé d'un écran à 250 fauteuils (en dessous de la barre des 300 fauteuils CDAC) et d'une salle modulable pédagogique de type tiers lieu.

Il a été convenu que Stéphane Libs se mette en contact avec Gautier Labrusse, directeur du Lux.

Un courrier pourra être envoyé aux représentants locaux pour que le jeu des équilibres sur le territoire soit conservé.

#### **4. Chronologie des médias**

Bien que la FNCF indique que la fenêtre salles de 4 mois ne sera pas remise en question, une proposition d'étendre le nombre de films pouvant bénéficier d'une dérogation à 3 mois au lieu de 4 est avancée. Il s'agit aujourd'hui des films qui ont réalisé moins de 100 000 entrées en 4 semaines. La condition serait de moins de 100 000 entrées en 3 semaines.

Les administrateurs considèrent que cette mesure, si elle était adoptée, aura un impact les salles A&E et pourrait mener à une chronologie à deux vitesses : une pour les Blockbuster, une pour l'Art et Essai.

Il a été rappelé que les films qui font moins de 100 000 entrées sur 3 semaines sont des films qui circulent en continuation et cette décision serait donc préjudiciable.

Le SCARE n'y est donc pas favorable et se positionne contre.

Le syndicat des cinémas de l'Est a rédigé une motion de défiance envers la fédération qui dénonce le manque d'action dans la défense des salles de cinéma dans le dossier sur la chronologie des médias.

#### **5. Cannes 2021**

Il est décidé de ne pas proposer de cocktail avec les adhérents, l'AG n'ayant pas lieu à Cannes cette année.

Par ailleurs, le partenariat avec la semaine de la critique est renouvelé. Tous les administrateurs du SCARE et les permanents auront un pass VIP.

Est également évoqué la possibilité de continuer d'organiser l'AG à Deauville au Congrès et le déjeuner à Cannes.

#### **6. AG Deauville 2021**

##### 6.1 Lieu et date de l'AG

L'AG aura lieu le mardi 21 septembre à 18h30.

Un communiqué sera envoyé via BoxOffice Pro.

Des devis ont été demandés aux Franciscaines pour organiser l'AG et le cocktail. Le devis est de 1875€ pour l'AG dans la chapelle et 3000€ pour la location du cloître pour un cocktail dinatoire (Hors traiteur).

Nous pensons à un partenariat Champagne et Vin.

L'AG peut être également organisée à Lexington, au CID et le cocktail aux Franciscaines.

## 6.2 Élection des membres du CA.

Cette année, il y a renouvellement de 4 membres. 4 membres sortants se représentent :  
Paul-Marie CLARET, les cinémas Meliès, Saint-Etienne  
Sylvain CLOCHARD, Le Concorde, Nantes  
Caroline TRONQUOY, Cinéma François Truffaut, Chilly-Mazarin  
Jeremy BRETA, American Cosmograph, Toulouse

## **7. Formations, atelier des sorties, Futur@cinema**

Formations CST // marketing digital CINA // Futur@cinema

### 7.1 Formations du SCARE

L'objectif majeur des mois qui arrivent est la certification Qualiopi, que devront obtenir tous les Organismes de Formation à partir de janvier 2022, pour que les OPCO continuent à prendre en charge leurs frais de formations.

### 7.2 Futur@Cinéma

Il y a vraiment des projets intéressants qui avancent et Futur@Cinema prend de l'ampleur au niveau de la communication.

Il est proposé de pouvoir tester deux ou trois projets intéressants dans nos salles à la fin du Challenge, et organiser une réunion au préalable.

## **8. Projet KLOX et appels d'offres plate-forme Europa cinémas et CNC**

Béatrice Boursier fait part de l'évolution du projet de Plateforme collaborative du SCARE pour la mutualisation DATA.

### 8.1 Europa Cinemas

Un projet a été proposé par les salles partenaires suivantes :

- Cinéma Comoedia, à Lyon
- Cinéma Saint-Leu, à Amiens
- Cinémas Star de Strasbourg
- Le Forum et l'Astrée à Chambéry, Louxor à Paris et Sémaphore Nîmes
- American Cosmograph, de Toulouse
- Quai 10 en Belgique.

### 8.2 Projet 15/25 (CNC)

Les fonds sont 100% publics et se divisent ainsi :

- 65% des fonds demandés pour l'appel à projet.
- 35% des fonds demandés via le fond de soutien aux nouveaux médias.

## **9. Point sur les aides et plan de relance**

### 9.1 Point sur les dernières aides

Les dernières aides sont de 100 Millions € pour la culture, dont 80 Millions € pour le cinéma dont 60 millions€ pour les salles. Les aides seront attribuées selon la part de marché incluant les salles municipales.

Un fonds spécifique est prévu pour les circuits qui ont vu le fond de solidarité très plafonné.

### 9.2 Loi Sueur

L'État a décidé un relèvement temporaire du taux maximal que peuvent accorder les collectivités territoriales aux établissements cinématographiques. Ce relèvement du taux est applicable pour les demandes jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Il comporte deux points :

- Le taux passe de 30% du chiffre d'affaires du cinéma à 60%.
- Ces sommes peuvent être utilisées en investissement et/ou en fonctionnement.

*La séance est levée à 18H30*